SOISSONS

Dernière mise à jour le 01 octobre 2026

Dossier de parrainage civil

Date et heure de la cérémonie

……..

(*Cadre réservé au service de l'état-civil)*

MAIRIE DE SOISSONS
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
02209 SOISSONS CEDEX

SERVICE ETAT-CIVIL
Tél : 03.23.59.90.56
Email : etatcivil@ville-soissons.fr

INFORMATIONS

- La célébration est acceptée si l'un des parents est domicilié à SOISSONS
- La date et l'heure de la cérémonie seront déterminées le jour du dépôt du dossier
- Le parrainage civil n'a aucune valeur juridique
- Le parrain et la marraine doivent être âgés d'au moins 13 ans
- Le dossier doit être déposé au minimum un mois avant la date de la cérémonie

PIÈCES À FOURNIR

- Le présent formulaire complété et signé
- Acte de naissance de l'enfant ou le livret de famille
- Pièces d'identité du (des) parent(s)
- Un justificatif de domicile du (des) parent(s) de moins de 3 mois *(quittance de loyer non manuscrite, facture de gaz, d'électricité, de téléphone)*
- Pièces d'identité du parrain et de la marraine

RENSEIGNEMENTS

L'enfant

Nom et prénoms
Date et lieu de naissance

La mère

Nom et prénoms……
Date et lieu de naissance
Profession
Adresse
Téléphone

Le père

Nom et prénoms
Date et lieu de naissance
Profession
Adresse
Téléphone…… ……

☐ **Parrain** ☐ **Marraine**

lom et prénoms
rofession……..
.dresse

Parrain **Marraine** ☐

lom et prénoms ……
rofession……..
.dresse……..

ignature du (des) parent(s) :

…….. **le……..**

Tous les champs sont obligatoires.
Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par la Mairie de Soissons pour constituer votre dossier de parrainage civil. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie en vertu du Décret du 20 prairial an II, Réponse ministérielle du 20 mai 2014 relative au baptême civil. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service État-civil. Les données sont conservées pendant 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : dpo@ville-soissons.fr; DPO, Place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS.
Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.
Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.